



REGLEMENT DERBY PONEY - 4 FEVRIER 2023

Mise à jour du 06/12/2022

DENOMINATION : DERBY PONEYS du Jumping International de Bordeaux

DATE : Samedi 4 février 2023

LIEU : BORDEAUX – Parc des Expositions de Bordeaux – Hall 3&1

COMITE ORGANISATEUR : Jumping International de Bordeaux

1 - INFORMATIONS GENERALES

Une épreuve de Derby Cross poney 2B est organisée sur la piste principale du Jumping International de Bordeaux – Hall 3, le samedi 4 février 2023 (enchaînement de sauts d'obstacles mobiles et fixes de cross adaptés à l'indoor).

A- Concurrents

12 cavaliers.

Conditions requises :

- Licence compétition FFE 2023 à jour
- Tenue cross obligatoire (casque, gilet de protection de cross, porte dossard, fiche médicale)
- Qualification sur le circuit qualificatif puis lors de la finale du circuit qualificatif à Lège Cap Ferret (*cf conditions de qualification*)
- Age maximum dans l'année : 14 ans

B- Poneys

Conditions requises :

- Poneys de catégorie B de 4 ans et plus (déclarés B sur le site de la FFE)
- Un poney par cavalier
- Le livret signalétique du poney est exigible (vaccination à jour)
- Le jour de l'épreuve, les poneys devront se présenter si possible tondu

C- Épreuve

Parcours : Le parcours utilise la piste principale (35x79m). Il comprendra environ 5 obstacles fixes et 5 mobiles.

Obstacles : ils comprennent, entre autres : des haies, des dômes, un œil, une banquette et quelques obstacles de CSO.
Hauteur max de la partie fixe : **60 cm**.

Compétition :

- Épreuve Derby Cross Poney 2 B
- Barème A au Chrono
- Distance : entre 400m et 600m

Programme

Ouverture du paddock :

Reconnaissance du parcours :

Familiarisation avec la piste :

Début de l'épreuve :

Horaires soumis à modification

Samedi 4 Février à 13h55

Samedi 4 Février de 14h20 à 14h35

Samedi 4 Février de 14h35 à 14h40

Samedi 4 Février à 14h40

D- Droit image

Le comité organisateur se réserve le droit d'exploiter à ses propres fins éditoriales et commerciales les images (photographies, vidéos, etc.) réalisées lors de l'événement, sans le consentement explicite de la personne/concurrent/cheval illustré.

Les images prises lors de l'événement sont libres de droit pour toute opération promotionnelle du Jumping International de Bordeaux, son organisateur BEAM et pour tout autre événement dans lequel le BEAM est impliqué.

2 – CONDITIONS DE QUALIFICATION ET D'ENGAGEMENT

A- Conditions de qualification :

Pour se qualifier pour la Finale du Circuit Qualificatif à Lège Cap Ferret, le couple doit participer à au moins 2 étapes du circuit qualificatif et avoir terminé son parcours sur l'épreuve Derby Cross Poney 2B.

Circuit qualificatif :

- **16 octobre** : Ecuries du Deves – Sainte Hélène
- **6 Novembre** : Société Hippique d'Aquitaine – Le Taillan Médoc
- **13 novembre** : UCPA Saint Médard en Jalles
- Finale du circuit qualificatif : **11 décembre** – Centre Equestre de Lège Cap Ferret

2- **Les 12 meilleurs couples** de l'épreuve Poney 2B de la Finale du circuit **seront qualifiés pour l'épreuve de Derby Poneys du Jumping International de Bordeaux.**

3- Les couples souhaitant participer au Jumping doivent se déclarer auprès de m.aldebert@beam.fr avant le 9 décembre 2022 (Nom de cavalier, nom de cheval, numéro de licence et numéro SIRE du poney)

B- Engagement aux épreuves qualificatives et à la finale du circuit :

Chaque cavalier s'engage directement dans l'épreuve support du circuit Derby Cross Poney 2B via FFE SIF.

C- Engagement à l'épreuve Derby Poneys du Jumping International de Bordeaux :

L'engagement se fera automatiquement par le Jumping International de Bordeaux selon le résultat de la Finale du circuit qualificatif (tenant compte des cavaliers souhaitant ou non participer au Jumping).

Merci de veiller à ce que :

1/ les cavaliers aient leur LFC 2023 à jour

2/ les propriétaires des poneys aient leur LFC 2023 à jour

3/ le règlement soit envoyé au Jumping International de Bordeaux – Rue Jean Samazeuilh CS20088 – 33070 Bordeaux avant le 31 décembre.

Montant: 50€ par cavalier

3 – ACCUEIL

1 – Accueil et accréditations

L'engagement comprend :

- L'engagement du couple dans l'épreuve,
- 2 billets pour la session du **samedi 4 février jusqu'à 19h** en tribune
- 1 accréditation pour le cavalier
- 1 accréditation pour le coach

L'accréditation donnée à chaque cavalier/coach est valable le **samedi 4 février jusqu'à 19h uniquement**. Ce titre donne accès à la tribune dans les heures définies ci-dessus.

2 – Accès

- **Accès des concurrents, coachs et poneys** par la **Porte M**. Les concurrents et coachs **devront se munir obligatoirement du macaron parking et de leur accréditation. Entrée dans le hall pour poneys et concurrents Porte 31** (côté Lac).
- **Accès des accompagnants** par l'entrée principale du concours, Hall 1 porte 15 (côté terre-pleins).
Parkings visiteurs sur terre-pleins, accès Porte H.

3 - Les camions et vans

Les camions et vans seront stationnés dans l'enceinte du Parc des Expositions mais **en extérieur**, sur zone dédiée en bout du Parking M. Il est demandé aux cavaliers de **respecter les limites de cette zone** pour le stationnement des vans et camions.

4 – CLASSEMENT, REMISE DES PRIX

Classement : Le classement individuel sera calculé selon un Barème A au Chrono, en additionnant les pénalités de fautes aux obstacles et les pénalités de temps.

Remise des prix : La remise des prix se fera à poney à l'issue de l'épreuve : **12 cavaliers en piste**.

5 – CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Organisateur : Bordeaux Events and More - Rue Jean Samazeuilh – CS 20088 - 33070 BORDEAUX

Contacts :

Marion ALDEBERT
Secrétariat Concours
Tél: 06.65.26.68.14
m.aldebert@beam.fr